

BENDIEB ABERKANE Mehdi

Laboratoire SLADD

Université Mentouri Constantine

NORME ET VARIATION CHEZ LES ENSEIGNANTS DE FLE. AU COLLÈGE

Cette étude s'inscrit dans le vaste domaine de la sociolinguistique, elle est le résultat de recherches antérieures et actuelles.

Ce travail s'intéresse à la variation de registres de langue chez les enseignants du français, langue étrangère (FLE) en Algérie. Ces derniers, comme tous les sujets parlants, emploient les différents registres de langue dans leurs pratiques langagières, face aux élèves. Ce qui entraîne des influences sur l'apprenant lequel considère son enseignant de langue étrangère comme étant un locuteur natif. Ainsi, l'enseignant serait le modèle parfait que l'élève essaie d'imiter, donc de reproduire sa manière de parler.

Cette attitude nous a incité à nous interroger sur la variation des pratiques langagières utilisées par les enseignants du français langue étrangère (FLE) au sein de la classe et les résultats qu'elle peut induire chez l'apprenant. Dans de telles situations pédagogiques, l'enseignant s'il veut réussir dans sa tâche, sera obligé de choisir ses mots, donc n'employer que les mots et les formules qui correspondent à la norme.

Nous savons que tout enseignant ne ménage aucun effort pour de parvenir aux meilleurs résultats possibles avec ses élèves, mais les enseignants du FLE prennent-ils en compte leurs pratiques langagières au moment de l'enseignement ? Sont-ils conscients de l'impact que peuvent produire leurs pratiques langagières sur l'apprentissage des élèves ?

Pour l'étude de la variation des pratiques langagières chez les enseignants du français langue étrangère (FLE) en situation d'enseignement, notre choix s'est porté sur l'enregistrement d'un nombre de cours présentés par des enseignants du cycle moyen.

D'un point de vue sociolinguistique ou variationniste, la communication entre les interlocuteurs peut prendre plusieurs formes, compte tenu de la situation d'échange. Ainsi plusieurs facteurs peuvent intervenir, notamment l'âge, le sexe, le niveau intellectuel, la relation entre les interlocuteurs etc. Donc, un même locuteur parle différemment d'une situation à une autre, selon le degré d'importance qu'il accorde à son propre discours, surtout selon le rapport qu'il a avec la langue utilisée. On évoque ici l'emploi de certains registres de langue et par conséquent l'identification du registre employé par un locuteur donné qui permet l'identification de la situation sociale dans laquelle il est placé.

D'un point de vue théorique, la communication dans le champ didactique doit être registres variés, en l'occurrence normé, courant et soutenu. Ces registres permettent aux apprenants l'acquisition du « bon usage ».

L'examen de la situation d'enseignement du FLE au cycle moyen, compte tenu des deux points de vue précédents nous a permis de formuler une problématique autour des interrogations suivantes concernant un des aspects de la situation d'enseignement du FLE au cycle moyen :

1. Quel est le registre dominant dans les pratiques langagières des enseignants au sein de la classe ?
2. Les enseignants sont-ils conscients des registres qu'ils emploient ? Par conséquent conscients des effets « positifs ou négatifs » de ces registres sur l'apprentissage ?
3. Les registres employés sont-ils au service de l'enseignement ? Ou bien que doit-on faire devant de telles situations ?

• La variation linguistique

Le concept de la variation linguistique est relativement récent. Il n'a vu le jour qu'avec les travaux de William Labov qui s'est intéressé aux

phénomènes de la variation linguistique, tout en adoptant une nouvelle méthodologie de travail qui s'appuie sur l'observation directe des interactions sociales pour en déduire l'incidence sur la structure de la langue.

Les travaux de W. Labov dans leurs trois axes d'étude :

- l'analyse des changements linguistiques en cours ;
- l'étude des données de la langue spontanée ;
- l'observation des usages de la langue dans les réseaux sociaux.

Ces travaux démontrent que la variation n'est pas libre, mais prédictible et explicable par la définition sociale des locuteurs.

L'appartenance d'un individu à une communauté linguistique donnée lui donne la capacité d'une « maîtrise de sous-systèmes hétérogènes. Ainsi, W. Labov distingue : la variation stylistique (les différents usages d'un même locuteur) et la variation sociale (les différents usages de différents locuteurs). Pour ce linguistique, « les variations sociales de la langue sont aussi structurées linguistiquement que socialement, [...] les autres variations relèvent aussi de la socialisation incontournable de la langue. [...] la variation stylistique est l'expression d'une relation sociale : elle est liée au degré de « surveillance » que le locuteur porte à son propre langage, surveillance qui traduit le poids de la norme linguistique selon les conditions sociales de production du discours [...] ».

Les travaux de W. Labov ont marqué la naissance de l'approche variationniste.

Selon que la variation se déroule dans le temps, dans l'espace ou qu'elle concerne le style de parole, la sociolinguistique distingue comme le note Marie-Louise Moreau (1997), quatre grands types de variation :

- la variation historique (diachronique) ;
- la variation géographique (diatopique) ;
- la variation sociale (diastratique) ;
- la variation stylistique (diaphasique)

Dans notre étude nous nous sommes intéressé à la problématique des variations au sein d'une même langue, plus précisément les variations, qui

touchent aussi bien la prononciation que la construction syntaxique des phrases, le choix des mots ou l'organisation du discours. Ces variations sont au cœur des préoccupations du courant variationniste (William Labov), les études réalisées dans cette perspective visent à caractériser des registres de langue et des styles de production langagière.

3.3.4.1- Le choix d'un style de parole :

Toute personne dispose d'au moins deux registres de langue qu'elle emploie en fonction des situations du discours et des interlocuteurs. En général, la scolarisation permet l'accès à plus de registres de langue. Chaque personne utilise consciemment, ou plus souvent spontanément, le registre approprié à la situation dans laquelle il se trouve, selon quatre facteurs à savoir :

- le sujet abordé ;
- la relation avec l'interlocuteur (hiérarchie sociale ou degré d'intimité) ;
- le rôle social ;
- l'état psychologique ;

Puisque ce sont les situations qui commandent les choix, nous assistons le plus souvent, dans une situation de communication donnée, à l'emploi d'un seul registre (tu ou vous mais pas les deux à la fois). « Les restrictions verbales imposées par la règle de co-occurrence font que les participants s'en tiennent à un rituel lié au contexte et appliquent les bons choix morpho-syntaxiques en fonction des statuts et des rôles de leurs interlocuteurs ».

Les registres de langue :

Étudier les registres de langue, c'est s'intéresser aux différentes façons d'exprimer une même réalité. Ces différentes formes correspondent à plusieurs facteurs relatifs à la diversité des situations de communication. C'est à partir de cette diversité que les pratiques langagières des locuteurs sont ordonnées de façon hiérarchisée, jugée positivement ou négativement. Tracer des frontières entre les registres de langue est une

tâche relativement difficile. Cependant, on peut distinguer plusieurs types de registres qui désignent chacun une situation spécifique.

Nous avons ainsi choisi d'étudier les registres les plus fréquents, il s'agit des registres :

- ▶ **Courant** : il correspond à un langage considéré comme correct dans toute circonstance : il est privilégié à l'école et ordinairement utilisé à l'écrit usuel.
- ▶ **Soutenu** : il correspond à un langage réfléchi et élaboré, il n'est pas seulement correct, mais il bénéficie d'une surveillance extrême.
- ▶ **Familier** : il correspond à un langage qui n'est pas totalement correct, mais admis sous certaines conditions. Ici, le locuteur n'a pas le souci de bien s'exprimer, c'est le registre de la vie quotidienne (parents, amis, collègues de travail, etc.) ; il comprend beaucoup de mots ou expressions employés oralement que l'on n'utilisera pas dans un texte écrit standard.

• Le corpus et les paramètres d'analyse

Pour recueillir les données étudiées, nous avons procédé à des enregistrements d'un nombre de cours de langue française présentés par des enseignants du cycle moyen.

Le corpus étudié est constitué de 13 cours, de durées différentes d'un cours à l'autre, provenant de 08 classes de différents niveaux. Les enseignants impliqués sont originaires de différentes régions. L'ensemble du corpus totalise environ 09 heures d'enregistrement.

Le public choisi est composé de 05 enseignants et de 04 enseignantes.

Pour cette étude nous avons esquissé l'élaboration d'une grille d'analyse qui s'adapte à notre travail. Elle prend en considération les concepts théoriques présentés auparavant. Ainsi, notre analyse s'est articulée autour des paramètres suivants :

- 1) les registres présents ;
- 2) le passage d'un registre à un autre ;
- 3) les relations thème/registre ;

- 4) le recours à d'autres langues ;
- 5) les pauses, les hésitations, les répétitions et les mots d'appui ;
- 6) les particularités lexicales et l'alternance codique.

• **Les registres employés**

Cette partie est consacrée à l'identification des différents registres employés par les enseignants dans leurs pratiques langagières, autrement dit l'identification des différents registres présents sur l'ensemble du corpus.

L'analyse a montré la présence des registres suivants :

1. Le registre courant :

L'utilisation du registre courant est constatée chez tous les enseignants enquêtés. Ce registre, moins marqué par la situation de communication, ne retient pas l'attention et donne l'impression d'une langue correcte. En l'utilisant ce registre les enseignants s'efforcent d'employer un vocabulaire usuel afin d'éviter les complications et faciliter la compréhension des élèves.

Nous avons donc relevé dans les extraits réalisés en registre courant des phrases bien construites, une syntaxe correcte, par exemple, la négation bien utilisée, etc.

Dans l'impossibilité de donner les indications chiffrées des fréquences d'emploi sur l'ensemble du corpus, nous pouvons affirmer que la fréquence du registre courant qui est plutôt faible. Le seul aspect qui nous a permis de détecter ce registre est le plan lexical, c'est-à-dire l'emploi du vocabulaire neutre. Ce dernier est souvent mêlé à d'autres traits qui marquent d'autres registres.

2. Le registre soutenu :

Ce registre peut être identifié à partir d'un bon nombre de caractéristiques. Dans le corpus, certaines caractéristiques sont attestées, les autres sont totalement absentes. Parmi les caractéristiques attestées nous citons :

- L'utilisation des formules de politesse telles que « s'il vous plaît ».
- Le vouvoiement.
- L'inversion du sujet dans l'interrogation directe.

L'analyse du corpus a montré que le registre soutenu est employé d'une manière plus signifiante que celle du registre courant, sans être pour autant dominant. Cependant, il ne faut pas oublier que le fait d'être enregistré augmente pour autant le degré de surveillance du langage chez l'enseignant, et par conséquent influencer les résultats obtenus.

3. Le registre familial :

Contrairement aux registres abordés précédemment, la plupart des caractéristiques du registre familial sont attestées avec une grande fréquence d'apparition chez tous les enseignants sans exception. Nous citons à titre indicatif :

- Phrases courtes et parfois inachevées qui portent parfois des marques asyntaxiques telles que les anacoluthes, les interjections, les ellipses, etc.
- Certaines interjections ou onomatopées telles que « hein », «no:::n», « a:::h », etc.
- Les abréviations non lexicalisées.
- La forme interrogative sans inversion du sujet et souvent marquée par l'intonation.
- Le remplacement du pronom personnel « nous » par le pronom « on ».
- La suppression de « ne » dans la négation.
- Parfois la suppression du pronom impersonnel « il ».
- Le tutoiement.

Exemple :

E2 : XXX

P : la joie le contraire c'est la tristesse ././ no ::n pas toujours il faut pas toujours mettre des ././ des XXX mais c'est des contraires ce sont des opposés ././ tristesse et la joie la tristesse ././ qu'est-ce que c'est qu' la joie ././ la joie >

E2 : la joie

Nous nous sommes contenté de la présentation de ces traits du registre familier. Toutefois, il faut noter que notre corpus contient plusieurs autres caractéristiques du registre familier que nous n'avons pas abordées dans l'analyse notamment :

- La contraction du pronom démonstratif « *cela* » en « *ça* ».
- L'utilisation abusive du présent de l'indicatif.
- Ca liaison non réalisée.
- Ca concordance des temps non respectée.

4. Le registre populaire :

Bien qu'il soit déconseillé dans l'espace didactique nous avons tout de même relevé l'utilisation du registre populaire dans certains cas précis. Nous avons remarqué l'utilisation de certaines formules triviales «ferme ta gueule», « tais-toi », etc. L'intonation étant montante et le ton nerveux ; nous avons également relevé l'utilisation de certains mots ou calques de l'arabe dialectal qui ont une connotation péjorative.

A travers tout ce qui précède nous concluons que le registre familier est remarquablement dominant dans les pratiques langagières des enseignants au sein de la classe.

• Le fonctionnement des registres

Dans cette partie nous avons examiné quelques paramètres relatifs au fonctionnement des registres chez les enseignants afin d'en identifier les mécanismes de fonctionnement.

1) *Le passage d'un registre à un autre :*

L'analyse des données que nous avons recueillies a montré que la plupart des enseignants enregistrés confondent les différents registres de langue, on assiste souvent à un va-et-vient inexplicable entre les différents registres. Toutefois il faut noter que dans certains cas il est possible de dégager les raisons de cette alternance. Ainsi nous avons pu dégager trois situations de changement de registres :

- A. Confusion des registres : cette situation est la plus dominante surtout dans les séquences didactiques, ici l'enseignant réalise un jeu non contrôlé entre les différents registres de langue.
- B. Passage d'un registre valorisé à un registre non où moins valorisé : cette situation se manifeste généralement lorsque l'enseignant adresse des reproches à l'un ou à l'ensemble des élèves, ou lorsqu'il traite une situation non didactique (séquences hors cours).
- C. Le passage d'un registre non ou moins valorisé à un registre plus ou moins valorisé : cette situation est généralement identifiée lorsque l'enseignant apprécie une réponse d'un élève ou lorsqu'il lui demande d'accomplir une action.

2) *Les relations thème/registre :*

Pour analyser les relations thème/registre nous avons procédé à une analyse selon les séquences :

- Séquences d'ouverture :

Dans ce genre de séquences nous avons constaté que les thèmes abordés sont généralement : les salutations, la demande du silence ou la date d'aujourd'hui. Ces séquences sont généralement réalisées en registre soutenu.

- Séquences explicatives :

Dans ce genre de séquences qui portent sur le contenu du cours les thèmes abordés sont tous proposés par les manuels scolaires, ce qui leur donne la même nature « *thèmes didactiques* ». Ici, nous avons

remarqué la présence de tous les registres mais c'est le registre familier qui demeure le plus employé.

- Séquences hors cours :

Il s'agit des séquences intruses afin de traiter une situation externe du contexte didactique. Ici, tous les registres sont employés selon la situation.

Exemple : un reproche peut être en registre soutenu (ne parlez pas s'il vous plaît) ou populaire (on ferme la gueule).

3) *Le recours à d'autres langues :*

Nous avons constaté une constante utilisation de l'arabe-algérien et de l'arabe moderne chez presque tous les enseignants enregistrés. Ces deux langues sont utilisées tantôt pour des objectifs communicatifs tantôt pour des objectifs didactiques. L'arabe moderne se manifeste souvent dans des séquences réalisées en registre soutenu ou courant à des fins didactiques, ce qui donne l'impression que les enseignants considèrent cette langue comme langue valorisée, tandis que l'arabe-algérien se manifeste souvent dans des séquences réalisées en registre familier.

4) *Les pauses, les hésitations, les répétitions et les mots d'appui :*

Ce n'est pas la manifestation de ces phénomènes qui décrit l'appartenance d'un discours oral donné à l'un des registres de langue mais c'est leur fréquence qui est décisive.

Dans notre corpus nous avons relevé une forte fréquence d'apparition de ces phénomènes, donc la forte proportion du registre familier. Le fait que ces phénomènes ne représentent pas une matière à apprendre est une évidence pour l'apprenant, ce qui n'est pas évident. Bien au contraire, dans certains cas nous avons trouvé qu'un phénomène comme la répétition ou la reformulation joue un rôle positif dans le processus d'apprentissage.

5) *Les particularités lexicales :*

L'utilisation d'un mot non reconnu par les dictionnaires de langue française représente un écart de la norme, c'est-à-dire on se situe loin des registres valorisés. Dans notre corpus nous avons relevé l'utilisation de certains mots qui n'appartiennent pas au français standard, ce qui signifie un registre non valorisé, tandis que ces mots figurent dans l'« inventaire des particularités lexicales du français en Algérie » sans marque du registre, ce qui signifie le registre courant. Ainsi il nous a été difficile de porter un jugement. Rappelons ici que c'est la connotation du mot au sein de la société dans laquelle il est employé qui décrit le registre auquel il appartient.

Les mots que nous avons relevés apparaissent tantôt dans des séquences réalisées en registre courant, tantôt dans des séquences réalisées en registres familier.

CONCLUSION :

L'examen des données recueillies a montré que les enseignants mêlent les registres : soutenu, courant, familier et populaire dans leurs pratiques langagières au sein de la classe avec une fréquence d'apparition du registre familier remarquablement dominante. Cette utilisation étant abusive risque de désorienter l'apprentissage des élèves.

L'analyse a montré également que les enseignants confondent souvent les différents registres, ce qui provoque une confusion dans une même situation de communication ou dans une même intervention. Cette manière d'agir peut à son tour apporter des effets négatifs sur l'apprentissage des élèves.

Enfin, nous n'avons pas affirmé que c'est la mauvaise utilisation des registres de langue qui est la cause de l'abaissement du niveau de nos élèves en langue française, mais nous estimons que c'est l'un des problèmes aux quels nous devons faire face.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

BACHMANN, Christian, LINDENFELD, Jacqueline, SIMONIN, Jacky, *Langage et communications sociales*, Hatier-Crédif, Paris, 1981.

Benveniste, C. B. (1991) *Le français parlé : études grammaticales*. Éd. du CNRS. Paris.

BERNSTEIN, Basil, *Langage et classes sociales : codes sociolinguistiques et contrôle social*, Minuit, Paris, 1975.

CALVET, Louis-Jean, 1993, *Sociolinguistique*, Presses Universitaires de France, Paris.

Chaudenson, R. (1988) *Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, Paris, A.C.C.T-I.E.C.F.

Frank Neveu, (2000) *Lexique des notions linguistiques*, Nathan/HER, Paris.

GADET. T, *La variation sociale en français*, Édition Ophrys, Paris, 2003.

Lacheraf, M. (1976) *l'Algérie : notion et société*, SNED Alger.

M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche (1986) *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.

Michel Francard, Danièle Latin, (1995) *Le régionalisme lexical*, Duclot, Belgique.

MOREAU, M.L. (1997) *Sociolinguistique*, Mardaga, Bruxelles.

QUEFFÉLEC, A. *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Publications de l'université de Provence, (1998).

Queffélec/Y. Derradji/V. Debov/D. Smaali-Dekdouk/Y. Cherrad-Benchefra. (2002) *Le français en Algérie*, Éditions Duculot.

ROLAND, Eluard, (1984) *L'usage de la linguistique en classe de français*, tome 2, éd. ESF.

REVUES

Les cahiers du SLADD N° 01, Université Mentouri Constantine, SLADD (décembre 2002).

Les cahiers du SLADD N° 02, Université Mentouri Constantine, SLADD (janvier 2004).

ARTICLES

Y. Derradji. « Remarques sur l'alternance codique conversationnelle en Algérie », dans *Elternances codiques et français parlé en Afrique*, A. Queffélec, Publications de l'université de provence, (1998).

Y. Derradji, « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », dans *Les cahiers du SLADD*, Université Mentouri Constantine, SLADD (décembre 2002).

Y. Derradji, « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? », dans *Les cahiers du SLADD*, Université Mentouri Constantine, SLADD (janvier 2004).

